

---

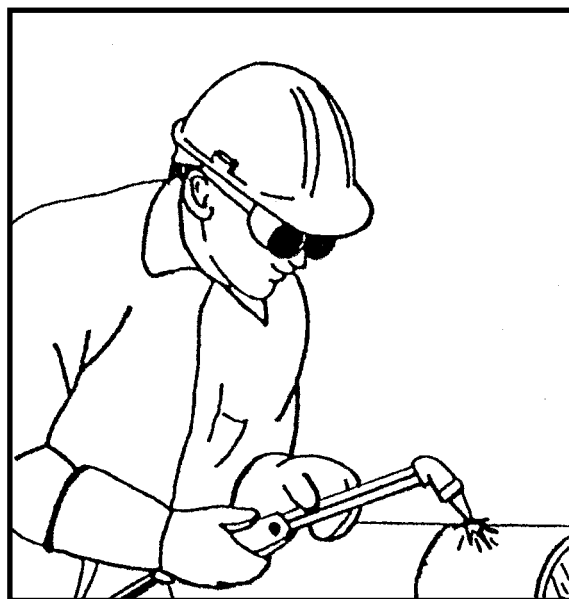
---

# Entretien de la machinerie

Éviter de faire tout travail d'entretien et de réparation de machinerie directement sur le parterre forestier.

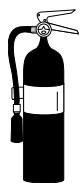
Certaines sources de chaleur peuvent provoquer des incendies de forêt lors de soudure ou de meulage.

Toute installation doit être pourvue des moyens d'extinction et des outils permettant de combattre un début d'incendie



Il est recommandé :

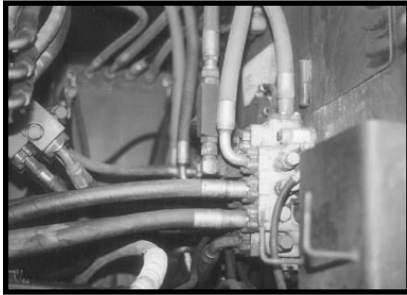
- de faire l'entretien de la machinerie sur un chemin forestier ou sur le sol minéral;
- de posséder un extincteur (capacité de 2 kg) et une pelle sur les lieux en cas de début d'incendie.



**2 kg**

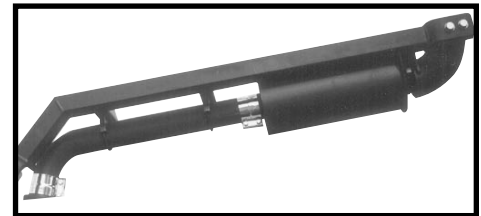
Minimum requis

# Débardeur (à câble ou à pince)



Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.

S'assurer que les fils électriques sont en bon état.

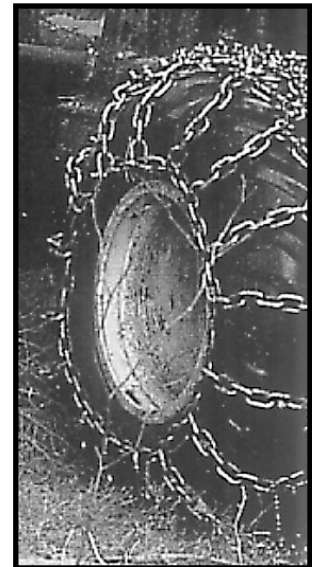


Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.

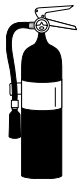


Toute cloison protectrice installée sous un moteur doit être fixée de façon à permettre l'élimination des matières combustibles qui pourraient s'y accumuler.

Être vigilant au frottement des chaînes sur la pierre. Ceci peut provoquer des étincelles.



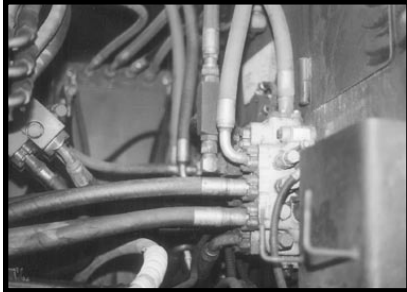
Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.



**2 kg**

Minimum requis

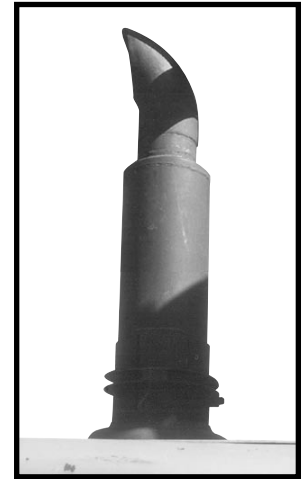
# Abatteuse



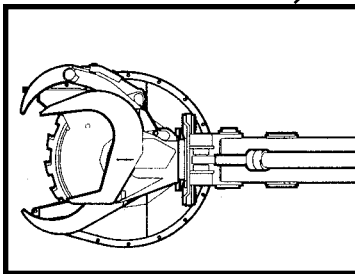
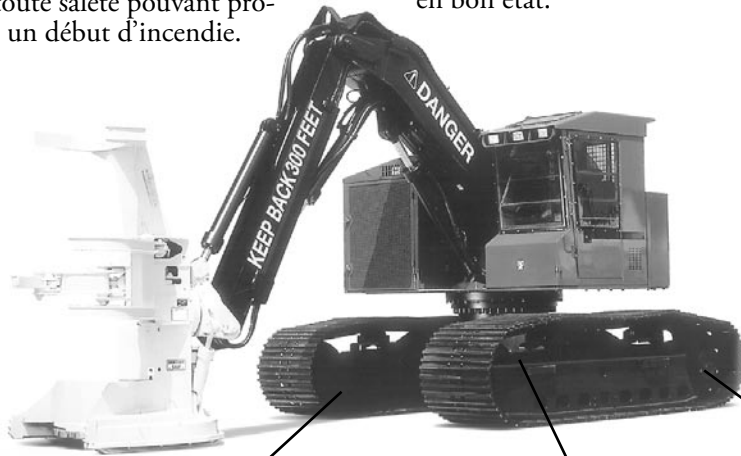
Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.



S'assurer que les fils électriques sont en bon état.

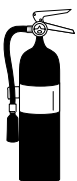


Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.



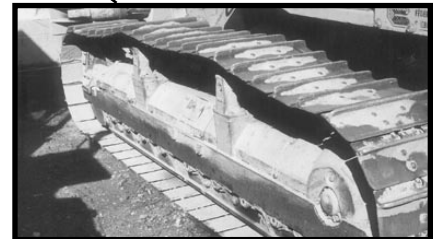
Être vigilant au frottement des scies sur la pierre. Ceci peut provoquer des étincelles. Ne pas surcharger l'accumulateur.

Nettoyer la tête régulièrement.



**9 kg**  
Minimum requis

Toute cloison protectrice installée sous un moteur doit être fixée de façon à permettre l'élimination des matières combustibles qui pourraient s'y accumuler.



Être attentif au frottement des chenilles sur la pierre.

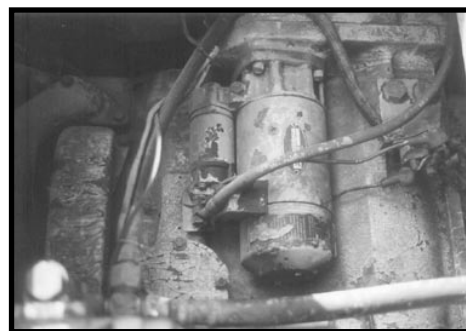
Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.

# Bouteur

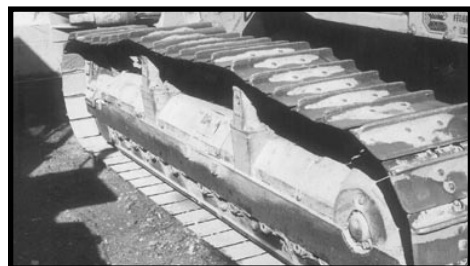


Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.

S'assurer que les fils électriques sont en bon état.



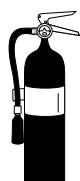
Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.



Être vigilant au frottement des chenilles sur la pierre. Ceci peut provoquer des étincelles.

Toute cloison protectrice installée sous un moteur doit être fixée de façon à permettre l'élimination des matières combustibles qui pourraient s'y accumuler.

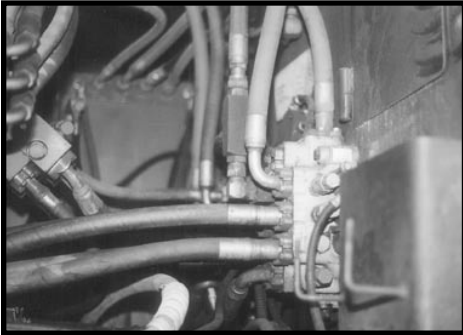
Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.



**4 kg**

Minimum requis

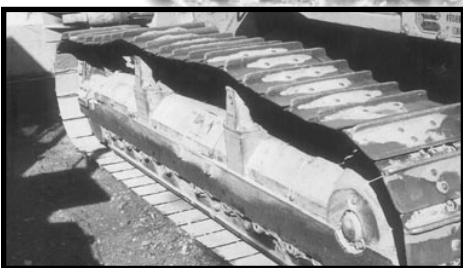
# Ébrancheuse



Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.

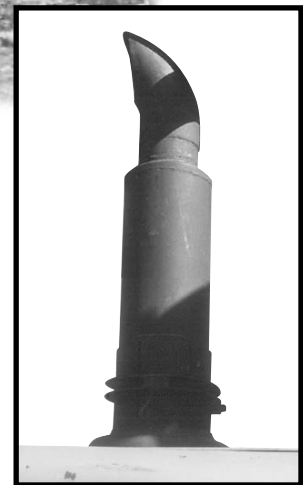


S'assurer que les fils électriques sont en bon état.

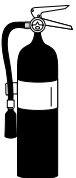


Être vigilant au frottement des chenilles sur la pierre.

Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.

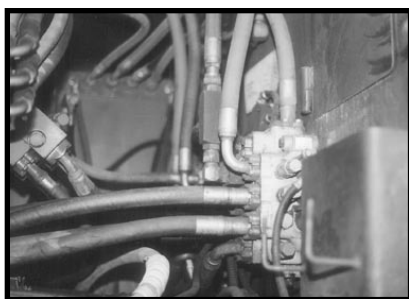


Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.

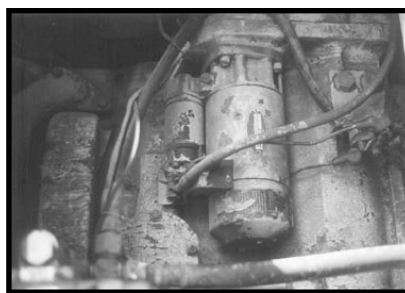


**9 kg**  
Minimum requis

# Porteur



Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.



S'assurer que les fils électriques sont en bon état.

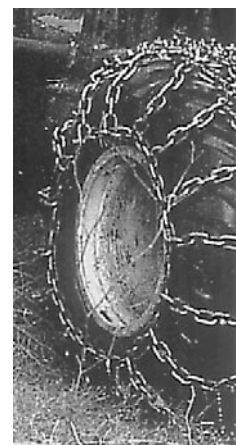


Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.

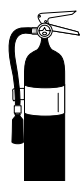


Toute cloison protectrice installée sous un moteur doit être fixée de façon à permettre l'élimination des matières combustibles qui pourraient s'y accumuler.

Être vigilant au frottement des chaînes sur la pierre. Ceci peut provoquer des étincelles.

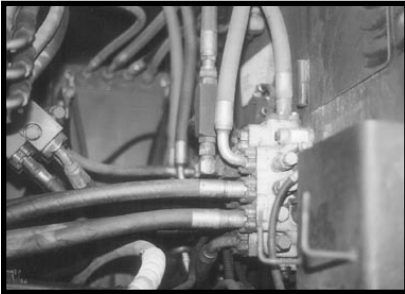


Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.



**2 kg**  
Minimum requis

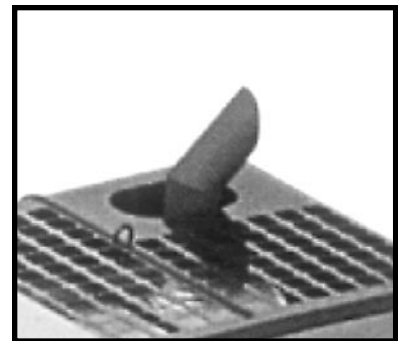
# Pelle excavatrice



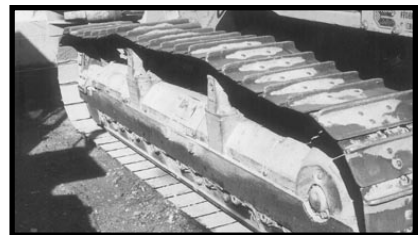
Nettoyer de tout débris ou de toute saleté pouvant provoquer un début d'incendie.



S'assurer que les fils électriques sont en bon état.

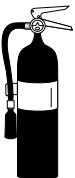


Le système d'échappement de tout moteur doit être muni d'un pot d'échappement à parois pare-étincelles et être en état de fonctionnement.



Être vigilant au frottement des chenilles sur la pierre. Ceci peut provoquer des étincelles.

Tout opérateur d'une machine motorisée ou mécanisée doit interrompre les circuits électriques pendant la période de non-utilisation. Il est interdit d'utiliser en forêt une machine motorisée ou mécanisée qui présente un risque d'incendie.



**4 kg**

Minimum requis